

## **PROCÈS VERBAL ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, dix-neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-France DEVILLERVAL, Maire.

**Date de convocation : 9 décembre 2024**

**Nombre de Conseillers en exercice : 18**

**Nombre de Conseillers présents : 11 - 12 (à partir de 19h23)**

**Nombre de Conseillers votants : 16 – 17 (à partir de 19h23)**

**Étaient présents :** Marie-France DEVILLERVAL, Monsieur Pierre BOS, Madame Micheline DUONG, Monsieur Gérard LEGER, Monsieur Dominique DUVAL, Monsieur Alain LEGOIX, Monsieur Alain DEPARIS, Madame Anita PILAIN, Monsieur Joël TOLU, Monsieur Jean-Noël CANU, Madame Maud GARRET, Madame Maria LECUIR à partir de 19h23

**Étaient absents excusés :** Monsieur Julien GIFFARD donne pouvoir Monsieur Pierre BOS, Madame Stéphanie BOULENGER donne pouvoir à Madame Micheline DUONG, Monsieur Yannick BUISSON donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël CANU, Madame Nathalie CHABBERT donne pouvoir à Marie-France DEVILLERVAL, Madame Maria LECUIR donne pouvoir à Joël TOLU jusqu'à 19h23

**Étaient absents non excusés :** Monsieur Nicolas BAGUET, Monsieur Jean-Marc GOEMAERE

Madame Anita PILAIN est nommée secrétaire de séance.

Madame Le Maire demande l'ajout de 2 points au Conseil Municipal, le Conseil Municipal accepte.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Compte-rendu des commissions**

- Commission du personnel le 12 décembre 2024, pour le recrutement de 2 postes, 1 dans le service technique, aucun recrutement pour le service périscolaire pour le moment.
- CCAS le 16 décembre 2024, pour une aide à une personne en difficulté, la distribution du colis des aînés a été effectué le 14 décembre 2024.

### **2. Renouvellement de la convention SPA ESSUILET (Délibération 2024-74)**

La S.P.A d'Essuilet et de l'Oise, a décidé de revaloriser leur tarif à raison de 1,04 cts par habitant (anciennement 1,01 cts) en Option B. Dernier chiffre INSEE 1675 habitants en 2024.

Le tarif pour 2025 s'élève à 1 742,00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité sur la revalorisation et autorise Mme Le Maire à signer la convention.

Vote : Pour : 16

Contre :

Abstention :

### **3. Rapport pour la Qualité des Services publics (RQPS) du Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Bray Sud Subvention (Délibération 2024-75)**

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif.

Ce rapport a été présenté par l'assemblée délibérante du SAEPA du Bray Sud et a fait l'objet d'une délibération N°2024\_28 en date du 26 novembre 2024.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal vote à l'unanimité.

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public **d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement Collectif de la commune de Ferrières-en-Bray.**

Ce dernier a été mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) par le SAEPA du Bray Sud.

Vote : Pour : 16                      Contre :                      Abstention :

### **4. Fermeture de poste d'Adjoint Technique (Délibération 2024-76)**

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la fermeture du poste d'adjoint technique territorial en temps non complet à 28,10/35<sup>ème</sup> à compter du 31 décembre 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la fermeture du poste d'adjoint technique territorial en temps non complet à 28,10/35<sup>ème</sup> à compter du 31 décembre 2024.

Vote : Pour : 16                      Contre :                      Abstention :

### **5. Ouverture de poste d'Adjoint Technique (Délibération 2024-77)**

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'ouverture du poste d'adjoint technique territorial en temps non complet à 24,96/35<sup>ème</sup> à compter du 31 décembre 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ouverture du poste d'adjoint technique territorial en temps non complet à 24,96/35<sup>ème</sup> à compter du 31 décembre 2024.

Vote : Pour : 16                      Contre :                      Abstention :

### **6. Convention pour les apports au quai de transfert 2025 (Délibération 2024-78)**

L'ensemble des tarifs pour les apports d'ordures ménagères et de recyclable de 2024 sont maintenu, soit 127 € la tonne.

	Montant total TTC (€/t)
Ordures ménagères résiduelles	127 €
Recyclables	127€

Aussi, la mention de l'article 5 de 2024 « toute évolution des coûts de traitement des déchets en cours d'année sera immédiatement répercutée sur le montant à venir de ce service... » a été retirée. L'article 5 sur la réactualisation des prix précise que « le montant sera susceptible d'être réactualisé chaque année par délibération du Conseil Communautaire ».

Le Conseil Municipal a voté et autorise Madame Le Maire à procéder à la signature de ladite convention pour l'année 2025.

Vote : Pour : 17                      Contre :                      Abstention :

### **7. Appel à la solidarité pour Mayotte (Délibération 2024-79)**

Le Conseil Municipal après avoir débattu, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € pour aider Mayotte à la suite de la catastrophe qu'ils ont subi.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre les sommes au budget 2024 et à mandater la somme.

Vote : Pour : 17                      Contre :                      Abstention :

### **8. Informations diverses**

- Envoi du mail de Mme La Député Mme VIDAL,
- La Mairie a été fermée le 10 décembre en soutien à la fonction publique avec l'ADM76,
- La CC4R :
  - o Vote pour l'accompagnement de la création de petites entreprises, délibération prise au dernier conseil communautaire,
  - o Soutien aux agriculteurs, monde agricole, motion a également été voté par le PETR et la CC4R,
- Le permis de construire pour l'école élémentaire a été reçu,
- SDE76, l'effacement des réseaux est en cours sur la rue Charles Gervais, la rue du Vieux Château et l'impasse du Souvenir Français,
- La Région Normandie va cesser les bus pour aller sur les marchés,
- Le City-Stade est ouvert au public, pose de la caméra le 05 décembre, le portail pour l'accès aux pompiers a été posé,
- Remerciements du secours populaire pour la subvention accordée,
- Téléthon : recette de 12 495,90 € qui sera reversé pour la recherche. Bravo à tous les bénévoles pour leurs investissements,
- Concert Gospel, Marché de Noël, Concert de Noël ont eu du succès
- 2 mails qui doivent être vus en commission fêtes et cérémonies (10<sup>ème</sup> éditions Sacré Pays de Bray, Fête de la Nature), « se renseigner auprès du conservatoire »
- 2 questions d'un conseiller :
  - o Aménagement par le département des ronds-points, ou cela en est ?
  - o Aménagement par le département de la route de St Quentin ?
- Courrier de Michel DUONG

Séance levée à 20h20

Délibérations n° 2024-74 à 2024-79